

VERSION AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	31 octobre 2025
Numéro	25.175	Heure	11h58

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP

Lié à (facultatif) :

ad [25.010](#)

Titre : Perception sur une base volontaire pour lutter contre le surendettement

Contenu :

Le surendettement étant fortement lié aux arriérés d'impôts, il est proposé d'étudier la mise en place d'un mode de perception de l'impôt auprès de l'employeur sur une base volontaire et facultative.

Développement (obligatoire) :

Le surendettement étant fortement lié aux arriérés d'impôts, il est proposé d'étudier la mise en place d'un impôt à la source sur une base volontaire ou facultative. Demandée depuis des années par les milieux associatifs et caritatifs en charge de la lutte contre le désendettement, cette pratique existe déjà pour certaines catégories de contribuables (permis B, F ou autre). Le canton de Bâle-Ville l'a d'ailleurs tout dernièrement introduit.

L'impôt à la source permet ainsi de prévenir les risques d'endettement, notamment chez les jeunes, tout en offrant aux ménages à risque la possibilité de bénéficier d'une vision plus précise de leur situation financière. Il limite ainsi les taxations d'office et leur cortège de conséquences.

Du côté des collectivités, l'impôt à la source favorise l'entrée de revenus pour l'État et les communes, tout en limitant les frais de recouvrement et les frais de poursuite.

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Cédric Dupraz

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Marina Schneeberger	Laurence Castillon	Julien Gressot
Christine Ammann Tschopp	Mathias Gautschi	Aurélié Gressot
Cloé Dutoit	Diane Skartsounis	Lara Zender
Céline Barrelet	Stéphanie Skartsounis	Françoise Jeandroz
Nicolas de Pury	Sarah Blum	Olivier Beroud
Richard Gigon	Céline Dupraz	
Catherine Loetscher	Armin Kapetanovic	

VERSION NON AMENDÉE

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – POSTULAT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé

Département(s)	DFFI	Date	31 octobre 2025
Numéro	25.175	Heure	11h58

Auteur-e(-s) : Groupe VertPOP

Lié à (facultatif) :

ad [25.010](#)

Titre : Impôt à la source sur une base volontaire pour lutter contre le surendettement

Contenu :

Le surendettement étant fortement lié aux arriérés d'impôts, il est proposé d'étudier la mise en place d'un impôt à la source sur une base volontaire ou facultative.

Développement (obligatoire) :

Le surendettement étant fortement lié aux arriérés d'impôts, il est proposé d'étudier la mise en place d'un impôt à la source sur une base volontaire ou facultative. Demandée depuis des années par les milieux associatifs et caritatifs en charge de la lutte contre le désendettement, cette pratique existe déjà pour certaines catégories de contribuables (permis B, F ou autre). Le canton de Bâle-Ville l'a d'ailleurs tout dernièrement introduit.

L'impôt à la source permet ainsi de prévenir les risques d'endettement, notamment chez les jeunes, tout en offrant aux ménages à risque la possibilité de bénéficier d'une vision plus précise de leur situation financière. Il limite ainsi les taxations d'office et leur cortège de conséquences.

Du côté des collectivités, l'impôt à la source favorise l'entrée de revenus pour l'État et les communes, tout en limitant les frais de recouvrement et les frais de poursuite.

Demande d'urgence : NON

Auteur-e ou premier-ère signataire : *prénom, nom* (obligatoire) :

Cédric Dupraz

Autres signataires (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :	Autres signataires suite (<i>prénom, nom</i>) :
Marina Schneeberger	Laurence Castillon	Julien Gressot
Christine Ammann Tschopp	Mathias Gautschi	Aurélié Gressot
Cloé Dutoit	Diane Skartsounis	Lara Zender
Céline Barrelet	Stéphanie Skartsounis	Françoise Jeandroz
Nicolas de Pury	Sarah Blum	Olivier Beroud
Richard Gigon	Céline Dupraz	
Catherine Loetscher	Armin Kapetanovic	